



février 2025

Roule et tais-toi !

Retour sur l'octroi des niveaux 2025 : La direction méprise les ADC

C'est lors de la réunion pour l'octroi des niveaux pour les notations 2025 que nous avons pu mesurer le mépris de la Direction à l'encontre des Agents de Conduite. Non-content de limiter les déroulés de carrière en basant l'accès aux PR de fin de carrière sur le seul critère du temps passé sur la position précédente, la Direction a annoncé sans rougir et sans honte qu'il y avait une marge de négociation pour tous les cheminots **SAUF** les conducteurs. Sur ordre de la SA VOYAGEURS, il n'y aurait donc rien à d'autres à espérer que les 22 niveaux TA et les 200 niveaux TB...

Nous ne leur rapportons peut-être pas encore assez malgré la productivité croissante qu'ils tentent de nous imposer.

Nous avons déjà des limites de passage en niveaux plus longues que d'autres métiers, la Direction décide donc, de rajouter un nombre limité de niveaux, sans argument à part « nous avons décidé que... »



La Fédération SUD-Rail va consulter ses adhérents et se rapprocher des agents dans les dépôts, car elle ne s'interdit pas de créer un mouvement à la traction si lors des commissions de notations locales, les DET ne lâchent pas du lest. Le déroulé salarial des ADC est trop important pour que la direction le bloque de manière dictatoriale.

Notre Direction ne comprend que le rapport de force, elle pourrait ne pas être déçue !

Toutes les mesures pour les agents de conduite, sont juste là. Vous retrouverez les conditions d'applications et d'amorçages des mesures « fin de carrière ».



Contractuels

Pour la fédération SUD-Rail, les collègues contractuels sont une priorité depuis des années. Nous ne nous sommes pas réveillés comme certains en 2020 avec la fin du recrutement au statut. Pour nos collègues contractuels, il y a un chantier énorme pour qu'il y ait une véritable égalité de traitement entre statutaires et contractuels. Pour autant, nous avons fixé deux priorités :

- ⇒ SUD-Rail exige que l'indemnité de résidence (IR) soit versée aux contractuels. La récente revalorisation de l'indemnité de résidence a prouvé que la direction mentait quand elle affirmait qu'elle était incluse dans le salaire des contractuels. Ceux-ci n'ont pas été augmentés lors de la revalorisation...
- ⇒ SUD-Rail revendique également une grille salariale unique pour les ADC statutaires et contractuels qui garantirait un déroulé équitable et une vision claire pour tous les ADC.



Le 30 janvier dernier, la Fédération SUD-Rail a organisé une journée de revendication spécifique pour les contractuels. Les échanges nourris et constructifs ont permis de pointer ces deux revendications et de les porter devant la Direction le jour même.

Ce n'est que le début du rapport de force que SUD-Rail va construire pour que tous les conducteurs aient les mêmes droits et les mêmes modes de rémunération.

Problèmes de sifflets sur Régiolis et BB 26000

La vigilance des élus SUD-Rail de la région Grand-Est a permis de constater un dysfonctionnement grave du sifflet sur les séries d'engins moteurs Régiolis et BB26000. Il s'avère que depuis quelque temps déjà, les ADC ont remonté via leur BS énormément d'anomalies lors de l'utilisation du sifflet.

Sur ces engins moteurs, si vous vouliez actionner le sifflet en allant en butée, il ne sortait aucun son; il fallait s'arrêter sur un point médian. La délégation SUD-Rail, lorsqu'elle a eu connaissance de ce problème, a immédiatement saisi le pôle sécurité. En effet, en cas de stress important, il y a fort à parier que l'ADC actionne le sifflet brutalement et ne pense pas à s'arrêter sur une position médiane.



Ce dysfonctionnement est dû à la mise en place de butées en plastique par le sous-traitant lors de la création du sifflet. Suite à nos remontées, tous les sifflets auront dorénavant des butées en métal. Grâce au travail des élus SUD-Rail, un OM (ordre de modification) a été ordonné et une annotation au carnet de bord a été ajoutée avec une page M pour aviser les agents sur les Régiolis.

Si vous avez ce type d'engins sur votre périmètre, rapprochez de vos élus SUD-Rail pour qu'ils s'assurent que vos engins ont bien été modifiés.

Portes AGC, les ADC ne sont pas en sécurité



SUD-Rail a été avisé qu'un collègue ASCT avait eu un souci lors d'un contrôle d'un usager dans une rame AGC (BOMBARDIER). L'usager a littéralement « pété un câble »... Pour ne pas se mettre inutilement en danger, le collègue ASCT s'est mis en sécurité dans la cabine arrière, comme cela est préconisé dans sa réglementation. L'usager l'a suivi et a frappé violemment la porte, sans accessoire : elle a explosé. La photo ci-jointe est suffisamment explicite... SUD-Rail a immédiatement interpellé la direction sécurité SNCF afin de remédier rapidement à cette faille pour la sécurité des ADC et ASCT notamment. Vous trouverez, en lien ci-dessous, le courrier de la Fédération SUD-Rail ainsi que la réponse totalement insatisfaisante du directeur de la sécurité. En effet, que des pompiers puissent pénétrer dans une cabine de conduite avec du matériel spécifique est parfaitement compréhensible. Par contre, il est inacceptable que n'importe quel usager puisse le faire en frappant « à main nue ».

La Fédération SUD-Rail n'en restera pas là, notre sécurité n'est pas négociable !

Scanne le QR Code ou clique dessus



Rejoins-nous !!!

